



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2021, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

<b>Groupe de document :</b>	21-2441-0	<b>Numéro de la version :</b>	6.04
<b>Date de parution :</b>	2021/11/04	<b>Remplace la version datée de :</b>	2020/10/21

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

### SECTION 1 : Identification

#### 1.1 Identifiant du produit

MASTIC MOULABLE COUPE-FEU DE 3M(MC), EN BLOCS

#### Numéros d'identification de produit

44-0042-9351-8	44-0042-9352-6	98-0400-5524-0	98-0400-5525-7	98-0400-5526-5
98-0400-5547-1	98-0441-1056-1	98-0441-1107-2	98-0441-1108-0	DE-2729-4490-6
JE-4100-2483-8				

#### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

##### Utilisation prévue

Pour la protection passive contre les incendies dans des applications industrielles.

##### Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

#### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Compagnie 3M Canada  
**Division:** Division des adhésifs et des rubans industriels  
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1  
**Téléphone :** (800) 364-3577  
**Site Web :** www.3M.ca

#### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEK):(613) 996-6666

### SECTION 2 : identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :  
Toxicité pour la reproduction Catégorie 2.

#### 2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Attention

**Symboles :**

Point d'exclamation | Risque pour la santé |

**Pictogrammes**



**Mentions de danger**

Provoque une irritation oculaire grave. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

**Mises en garde**

**Renseignements généraux :**

Tenir hors de portée des enfants.

**Prévention :**

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants et un dispositif de protection pour les yeux et le visage. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.

**Réponse:**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

**Entreposage :**

Garder sous clef.

**Élimination :**

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

**2.3. Autres risques**

Aucun connu.

**SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients**

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Borate de Zinc 2335	138265-88-0	10 - 30 Secret Fabrication *	Oxyde de bore et d'hydroxyde de zinc (B12Zn4(OH)14O15)
ESTERS MÉTHYLIQUES DU COLOPHANE HYDROGÉNÉ	8050-15-5	10 - 15	Acides résiniques et acides colophaniques hydrogénés, esters de méthyle
POLYISOBUTYLENE	9003-27-4	10 - 15	2-Méthylprop-1-ène homopolymérisé
Silicate de sodium	1344-09-8	10 - 15	Silicate de sodium
Polymère butadiène-styrène	9003-55-8	10 - 15	Copolymère de styrène et butadiène
Oxydes de verre	65997-17-3	5 - 10	Oxyde de verres, produits chimiques
PHOSPHATE DE MÉLAMINE	41583-09-9	5 - 10	1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine, phosphate
POLYMERE BUTADIENE-STYRENE-	26471-45-4	1 - 5	1,3-divinylbenzène polymérisé avec le buta-1,3-diène et le styrène

DIVINYLBENZENE			
POLYMERE D'ALPHA-METHYLSTYRENE-ISOAMYLENE-PIPERYLENE	62258-49-5	1 - 3	Polymère d'alpha-méthylstyrène avec l'amylène et le pipérylène
FIBRE DE RAYONNE	Aucun	1 - 3	Not Applicable
Cellulose régénérée	68442-85-3	< 3	La cellulose la régénère avec du disulfure de carbone, la dissout dans une solution alcaline diluée et est extrudée dans un acide pour former un tube de vicose
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	1 - 3	Silice amorphe sublimée exempte de cristaux
Eau	7732-18-5	1 - 3	Eau
Acides gras en C14-18 et insaturés en C16-18	67701-06-8	< 1.5	Pas de données disponibles
Oxyde de fer	25036-25-3	< 1	Pas de données disponibles

FIBRE DE RAYONNE est un matériau non dangereux assujetti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

\*La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

## **SECTION 4 : Premiers soins**

### **4.1. Description des premiers soins**

#### **Inhalation :**

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### **Contact avec la peau :**

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

#### **En cas de contact avec les yeux :**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

#### **En cas d'ingestion :**

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

### **4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés**

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

### **4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial**

Non applicable.

## **SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction appropriés**

Non combustible. Utiliser un matériau approprié pour cerner le feu.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucun dans ce produit.

#### **Les sous-produits nocifs de décomposition**

##### Substance

Aldéhydes

Monoxyde de carbone

Bioxyde de carbone

##### Condition

Durant la combustion

Durant la combustion

Durant la combustion

Chlorure d'hydrogène

Durant la combustion

**5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

**SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

**6.2. Précautions pour l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

**SECTION 7 : Manipulation et entreposage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Pas d'exigences particulières de conservation

**SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**Limites d'exposition en milieu de travail**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Oxydes de verre	65997-17-3	Fabricant déterminé	MPT(non fibreux, respirable)(8 heures):3 mg/m3; MPT(sous forme de fraction inhalable non fibreuse)(8 heures):10 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

**8.2. Contrôles d'exposition**

**8.2.1. Mesures d'ingénierie**

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

**8.2.2. équipement de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage**

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:  
Lunettes de protection ouvertes.

**Protection de la peau/des mains**

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

**Protection respiratoire :**

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

**SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	Solide
<b>Aspect physique spécifique:</b>	Mastic
<b>couleur</b>	Rouge
<b>Odeur</b>	Pin
<b>Valeur de seuil d'odeur</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>pH</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Point de fusion/Point de congélation</b>	<i>Ne s'applique pas</i>
<b>Point d'ébullition</b>	<i>Ne s'applique pas</i>
<b>Point d'éclair :</b>	Pas de point d'éclair
<b>Vitesse d'évaporation :</b>	<i>Ne s'applique pas</i>
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non Classifié
<b>Limites d'explosivité (LIE)</b>	<i>Ne s'applique pas</i>
<b>Limites d'explosivité (LSI)</b>	<i>Ne s'applique pas</i>
<b>pression de vapeur</b>	<i>Ne s'applique pas</i>
<b>Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative;</b>	<i>Ne s'applique pas</i>
<b>Densité</b>	1,25 g/cm3
<b>Densité relative</b>	1,25 [Ref Std:Eau=1]
<b>Hydrosolubilité</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Solubilité (non-eau)</b>	<i>Pas de données disponibles</i>

Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Ne s'applique pas</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité / Viscosité Cinématique	<i>Pas de données disponibles</i>
Composés Organiques Volatils	< 1 % en poids
Pourcentage de matières volatiles	<i>Pas de données disponibles</i>
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	< 1 g/l

#### Nanoparticules

Ce matériau contient des nanoparticules.

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4 Condition à éviter

Aucun connu.

### 10.5 matériaux incompatibles

Aucun connu.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

#### Substance

Aucun connu.

#### Condition

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

## SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

#### Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

**Contact avec la peau :**

Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse.

**En cas de contact avec les yeux :**

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

**Ingestion :**

Peut être nocif si avalé. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

**Autres effets de santé:**

**Toxicité pour la reproduction / le développement:**

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

**Cancérogénicité:**

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Fibres Céramiques (de taille respirable)	65997-17-3	Probablement cancérogène pour l'homme.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Fibres Céramiques Réfractaires	65997-17-3	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aiguë**

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA2 000 - 5 000 mg/kg
Borate de Zinc 2335	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Borate de Zinc 2335	Inhalation-poussières / brouillard	Rat	LC50 > 4,95 mg/l
Borate de Zinc 2335	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
Silicate de sodium	Dermale	Lapin	LD50 > 4 640 mg/kg
Silicate de sodium	Ingestion	Rat	LD50 500 mg/kg
Polymère butadiène-styrène	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Polymère butadiène-styrène	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
POLYISOBUTYLENE	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
POLYISOBUTYLENE	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
PHOSPHATE DE MÉLAMINE	Dermale		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
PHOSPHATE DE MÉLAMINE	Ingestion	Rat	LD50 > 4 000 mg/kg
Oxydes de verre	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Oxydes de verre	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
POLYMERE BUTADIENE-STYRENE-DIVINYLBENZENE	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
POLYMERE BUTADIENE-STYRENE-DIVINYLBENZENE	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Oxyde de fer	Dermale	Rat	LD50 > 1 600 mg/kg
Oxyde de fer	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg

**MASTIC MOULABLE COUPE-FEU DE 3M(MC), EN BLOCS**

POLYMERE D'ALPHA-METHYLSTYRENE-ISOAMYLENE-PIPERYLENE	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
POLYMERE D'ALPHA-METHYLSTYRENE-ISOAMYLENE-PIPERYLENE	Ingestion	Rat	LD50 > 40 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

**Corrosion/irritation cutanée**

Nom	Espèces	Valeur
Borate de Zinc 2335	Lapin	Aucune irritation significative
Silicate de sodium	Lapin	Corrosif
Polymère butadiène-styrène	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
POLYISOBUTYLENE	Lapin	Aucune irritation significative
Oxydes de verre	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
POLYMERE BUTADIENE-STYRENE-DIVINYLBENZENE	Jugement professionnel	Irritation minimale.
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de fer	Lapin	Aucune irritation significative

**Blessures graves aux yeux/Irritation**

Nom	Espèces	Valeur
Borate de Zinc 2335	Lapin	Irritant grave
Silicate de sodium	Lapin	Corrosif
POLYISOBUTYLENE	Lapin	Aucune irritation significative
Oxydes de verre	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de fer	Lapin	irritant légère

**Sensibilisation de la peau**

Nom	Espèces	Valeur
Borate de Zinc 2335	Cochon d'Inde	Non classifié
Silicate de sodium	Mouris	Non classifié
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Homme et animal	Non classifié
Oxyde de fer	Cochon d'Inde	Non classifié

**Sensibilisation respiratoire**

Nom	Espèces	Valeur
Oxyde de fer	Humain	Non classifié

**Mutagenicité des cellules germinales**

Nom	Voie	Valeur
Borate de Zinc 2335	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silicate de sodium	In Vitro	N'est pas mutagène
Silicate de sodium	In vivo	N'est pas mutagène
Oxydes de verre	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	In Vitro	N'est pas mutagène



Oxyde de fer	In vivo	N'est pas mutagène
Oxyde de fer	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

**Cancérogénicité :**

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Oxydes de verre	Inhalation	Multiple espèces animales	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de fer	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

**Effets toxiques sur la reproduction**

**Effets sur la reproduction et/ou le développement**

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Borate de Zinc 2335	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/day	92 jours
Borate de Zinc 2335	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	LOAEL 100 mg/kg/day	pendant la grossesse
Silicate de sodium	Ingestion	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/day	pendant la grossesse
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/day	1 génération
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/day	1 génération
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Ingestion	Non classifié pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
Oxyde de fer	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/day	2 génération
Oxyde de fer	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/day	2 génération
Oxyde de fer	Dermale	Non classifié pour le développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
Oxyde de fer	Ingestion	Non classifié pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/day	2 génération

**Organe(s) cible(s)**

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de	Durée
-----	------	--------------------	--------	---------	-------------	-------

					<b>l'essai</b>	<b>d'exposition</b>
Borate de Zinc 2335	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Silicate de sodium	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	classification officiel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

<b>Nom</b>	<b>Voie</b>	<b>Organe(s) cible(s)</b>	<b>Valeur</b>	<b>Espèces</b>	<b>Résultat de l'essai</b>	<b>Durée d'exposition</b>
Borate de Zinc 2335	Inhalation	système immunitaire   système respiratoire   cœur   Système endocrinien   système vasculaire   foie   Système nerveux   rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,15 mg/l	2 semaines
Borate de Zinc 2335	Ingestion	Système endocrinien   foie   rénale et / ou de la vessie   cœur   la peau   des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux   système vasculaire   système immunitaire   Système nerveux   yeux   système respiratoire   système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 375 mg/kg/day	92 jours
Silicate de sodium	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Chien	LOAEL 2 400 mg/kg/day	4 semaines
Silicate de sodium	Ingestion	Système endocrinien   sang	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 804 mg/kg/day	3 mois
Silicate de sodium	Ingestion	cœur   foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 259 mg/kg/day	8 semaines
Oxydes de verre	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	exposition professionnelle
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Inhalation	système respiratoire   silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Oxyde de fer	Dermale	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	2 années
Oxyde de fer	Dermale	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	13 semaines
Oxyde de fer	Ingestion	système auditif   cœur   Système endocrinien   système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	28 jours

		foie   yeux   rénale et / ou de la vessie				
--	--	--	--	--	--	--

### Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.**

## SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les produits de la combustion comprendront de l'acide halogène (HCl/HF/HBr). L'installation doit pouvoir traiter les matériaux halogénés. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

## SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

## SECTION 15 : Renseignements réglementaires

### 15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

## SECTION 16 : Autres renseignements

### Classement des risques par la NFPA

**Santé:** 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité:** 0 **Risques particuliers:** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion

ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

<b>Groupe de document :</b>	21-2441-0	<b>Numéro de la version :</b>	6.04
<b>Date de parution :</b>	2021/11/04	<b>Remplace la version datée de :</b>	2020/10/21

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)**